

Programme

Nouveau cap - Groix 2026

Habiter - Partager - Protéger



Sommaire

Habiter Groix

proposition 1 : Logement	p. 5
proposition 2 : Vieillir heureux à Groix	p. 7
proposition 3 : L'emploi	p. 8
proposition 4 : Revitaliser le bourg et préserver les commerces de proximité	p. 10
proposition 5 : Préserver et consolider les services publics locaux	p. 11
proposition 6 : Conserver et renforcer le pôle santé	p. 12

Partager Groix

proposition 7 : Mettre la démocratie et la transparence au cœur de l'action municipale	p. 14
proposition 8 : Sécuriser l'avenir et la maîtrise communale de Port Tudy	p. 15
proposition 9 : Une politique pour la jeunesse ambitieuse et inclusive	p. 16
proposition 10 : Un soutien fort aux activités sportives	p. 17
proposition 11 : La vie culturelle, associative et patrimoniale au cœur de Groix	p. 18

Protéger Groix

proposition 12 : Se mobiliser pour préserver un patrimoine vivant exceptionnel	p. 20
proposition 13 : Sécuriser la ressource en eau potable	p. 21
proposition 14 : Favoriser la mobilité douce et sécuriser les piétons	p. 22



Habiter Groix

Proposition 1 : Logement

“nous voulons que nos enfants puissent vivre et vieillir à Groix”

À Groix la situation commence à être déséquilibrée entre habitat principal et secondaire (45% de résidences principales - chiffres INSEE 2022). L'exemple des autres Îles du Ponant et d'autres communes touristiques montre que lorsque cet équilibre est rompu (avec plus de 60% de résidences secondaires), les conséquences négatives sont immédiates et graves pour la vie à l'année : impossibilité de se loger, modification des commerces, villages désertés, infrastructures surchargées 2 mois sur 12 et sur-dimensionnées le reste du temps, problèmes de ressources comme l'eau, conflits d'usage des communs comme la voirie. À terme elles peuvent avoir des conséquences négatives sur les activités touristiques elles-mêmes et la préservation de l'environnement.

Notre politique de l'habitat doit permettre de revenir à un équilibre entre habitats principal et secondaire ; elle sera mise en œuvre progressivement, sur la durée du mandat. Elle s'appuiera sur Lorient Agglomération (qui détient la compétence en matière d'aménagement et d'équilibre social de l'habitat) et sur les îles du Ponant où de nombreuses municipalités ont commencé à mettre en œuvre des actions concrètes pour favoriser l'habitat permanent.

Mesures Immédiates

Dès notre élection, nous mettrons en œuvre les mesures suivantes :

- ensemble d'actions visant à augmenter le nombre de biens mis en locations à l'année : couverture de garantie de 3 mois de loyers en cas d'impayés, incitation financière à la location de longue durée,
- mise en place d'un accueil spécialisé destiné aux questions de logement au sein du pôle France Services, en lien avec l' Espace Info Habitat (EIH) de Lorient Agglomération,
- obligation de déclaration en mairie des meublés de tourisme et des chambres d'hôtes,
- vérification de la bonne collecte de la taxe de séjour par Lorient Agglomération, de son reversement par les plateformes, et de son affectation à des projets sur Groix,
- possibilité de pouvoir utiliser son bateau au port comme résidence lorsque l'on travaille à Groix (y compris les saisonniers),
- limitation de la location saisonnière à un seul bien par foyer fiscal (non compris la résidence principale) - cette mesure sera appliquée à compter du premier janvier 2027,
- Montée en compétence du service d'urbanisme de la mairie sur les questions d'habitat et de logement.



La Convention citoyenne et la Stratégie locale de l'habitat

Nous lancerons une « Convention citoyenne de l'Habitat à Groix », composée de trente personnes représentant la diversité des situations insulaires.

Cette Convention citoyenne aura pour mission de proposer une « Stratégie Locale pour l'Habitat » (en lien avec le Plan Local de l'Habitat de Lorient Agglomération approuvé en 2024). Cette Stratégie Locale pour l'Habitat sera présentée lors d'un Conseil Municipal dédié fin 2026. La Convention citoyenne aura ses propres moyens et sa propre gouvernance. Elle s'appuiera sur les équipes de la mairie qui réaliseront rapidement un état des lieux détaillé de la situation : état du parc, demandes en attentes d'actifs, recensement des habitats fermés à l'année en vue de les remettre sur le marché, etc.

Les propositions pourront s'appuyer sur tous les leviers offerts par la réglementation : révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme), Bail solidaire (BRS), habitats légers, encadrement des locations de courte durée, maison d'accueil des saisonniers, habitat intergénérationnel, habitats groupés et communautaire, affectation de la surtaxe sur la taxe d'habitation pour les résidences secondaires, etc.

Nous espérons aussi de la Convention des propositions créatives (Création d'une fondation ou d'une coopérative par exemple....). Pour cette Stratégie Locale de l'Habitat, la Convention Citoyenne pourra s'appuyer sur l'exemple de l'Île d'Yeu.

Les objectifs à moyen et long terme

Sur la base des propositions de la Convention citoyenne, pourront être étudiés et mises en œuvre des projets de plus longue haleine :

- reconstitution de réserves foncières en s'appuyant sur les opérateurs fonciers de l'agglomération et de la Région et éventuellement l'exercice du droit de préemption,
- lancement avec Lorient Agglomération d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur Groix qui visera à améliorer la qualité du parc existant, à soutenir la rénovation des logements anciens et à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou à mobilité réduite
- révision du PLU pour favoriser la construction d'habitats légers sur certaines zones
- définition de zone réservées à construction de résidences principales
- lancement de nouvelles opérations de constructions de logements.

N.B. : Habitat permanent : l'habitat permanent désigne un logement conçu et utilisé comme résidence principale tout au long de l'année . Il est occupé au moins 8 mois par an.



proposition 2 : Vieillir heureux et heureuses à Groix

" je veux rester chez moi le plus longtemps possible et avoir chaud !"

Favoriser le maintien à domicile

- Favoriser le maintien à domicile et élargir l'éventail des aides à la personne pour l'entretien des logements mais aussi l'aide psychologique, à l'hygiène, à la mobilité, à la préparation des repas, au soutien des proches, aux échanges avec les résidents de l'EHPAD, aux démarches administratives (impôts, aides ...), à l'entretien des jardins, etc.
- Accompagner les habitants âgés pour mobiliser les aides aux investissements de maintien à domicile et de lutte contre la précarité énergétique.
- Obtenir de Lorient Agglomération une amélioration de l'offre de transport en commun, afin de l'étendre sur le territoire insulaire et dans sa fréquence au quotidien.
- Réfléchir à une amélioration des transferts sanitaires entre Groix et le continent en s'assurant d'une bonne prise en compte des règles de continuité territoriale, et d'une prise en charge financière satisfaisante des temps d'attente.

Renforcer les liens sociaux

- Soutenir les initiatives auprès des personnes âgées pour mieux les inclure dans la vie groisillonne : activités sportives, manuelles, culturelles, numériques, consultations citoyennes, partage des souvenirs, activités intergénérationnelles (jardinage, artistique), à domicile ou en établissement.
- Soutenir l'accueil de jour,
- Soutenir la communauté des aidants en organisant et soutenant des activités à leur attention.

Une île accueillante pour les personnes âgées

Aménager des places arborées dans tous nos villages avec des bancs à l'abri du vent, des chemins d'accès et des installations accessibles et sécurisantes pour tous.

Mettre en valeur le petit patrimoine (fontaines, lavoirs, chapelles), qui contribue au bien-être de tous et fait partie de la mémoire collective.



Accompagner la fin de vie

- Renforcer l'équipe de l'EHPAD afin d'améliorer la prise en charge des personnes âgées ne pouvant plus rester à domicile, ainsi que leur famille. Pour cela il faudra intervenir pour que l'équipe de professionnels soit motivée, mieux prise en compte, et rassurée par un avenir clair au sein d'un service public maintenu.

Remarque : l'avenir de l'Ehpad est développé dans les propositions sur les services publics.

- Créer une chambre funéraire à Groix afin que les familles et leurs proches puissent accompagner le défunt dans de meilleures conditions. L'objectif est d'offrir à la population de l'île et aux personnes de passage, un lieu dédié aux défunts et à leurs proches, préalable à l'inhumation, la crémation ou l'évacuation sur le continent. Ce sera un lieu de transition et de conservation, de recueillement, d'hommage, de visite, dans l'attente des obsèques (civiles ou religieuses). Ce projet devra s'appuyer sur une étude préalable qui étudie les réalisations, dans ce domaine, dans les autres îles du Ponant.

proposition 3 : l'Emploi

" avant on savait dès la naissance que notre avenir était sur un bateau, maintenant si on veut rester à Groix il faut être maçon ou aide à domicile"

Groix présente de réels atouts pour s'adapter aux diverses crises actuelles et à venir : son attractivité, la créativité et le dynamisme des habitant.es, ses traditions, ses ressources et ses paysages. Encore faut-il mieux déployer nos atouts et les valoriser, en concertation étroite avec les acteurs économiques de l'île. Et ce pour réduire les importations sur l'île de biens et de services, coûteux en énergie et en emplois locaux, et mieux mutualiser nos ressources.

Nous voulons sécuriser l'avenir des Groisillon.nes face aux défis économiques, écologiques et sociaux, faciliter la mutualisation de moyens limités des entreprises locales chaque fois que ce sera possible, optimiser la création d'emplois locaux et la formation des jeunes, réduire nos dépendances vis à vis des importations sur l'île tout en valorisant les productions locales.

Nous devons agir, en particulier, sur trois difficultés :

- 1. Le poids de certaines charges fixes obligatoires (comptabilité, secrétariat, logistique, communication...) pour chaque commerçant et entreprise, qui s'ajoute aux difficultés à trouver un logement décent pour leurs saisonniers.*
- 2. Le manque de certaines compétences locales et d'emplois attractifs pour garder nos jeunes.*
- 3. Le surcoût des matières et produits importés du fait de notre insularité, qui se répercute dans des prix alimentaires de qualité plutôt élevés et non accessibles à toutes et tous.*



3.1 Accompagner la création d'emplois dans les métiers de la mer, de l'alimentation et du recyclage

Les métiers de l'alimentation

Favoriser les productions locales de qualité en matière alimentaire, et notamment leurs transformations et leur vente directe. Pour cela la commune appuiera et facilitera les projets de transformation, tels qu'une laiterie pour la production de laitages-fromages, un moulin pour proposer des farines aux boulangeries, crêperies et aux particuliers, un atelier de transformation de fruits et de légume, etc. Là encore, la commune ne créera pas ces nouveaux emplois de transformation, mais accompagnera les porteurs de projets, clarifiera l'accès au foncier agricole par un travail sur le cadastre, et apportera des informations sur les dispositifs de formation et d'accompagnement utiles à la mise en œuvre de ces projets.

Ceux-ci créeront de l'emploi, stabiliseront les installations agricoles, valoriseront l'image de l'île et renforceront les circuits de consommation courts tout en réduisant les dépendances alimentaires de l'île vis à vis du continent.

Le potentiel du recyclage

Appuyer les filières de recyclage, de réemplois et de valorisation des déchets produits localement par les entreprises, notamment du BTP et de la restauration, mais aussi par les particuliers (poubelle verte).

Nous soutiendrons les projets de création:

- d'un atelier de réparation imaginé par la Modern'Strouilh (recyclerie), en lien avec le Répar'Café et les artisans locaux
- d'une extension de l'activité de la Modern'Strouilh aux produits du bâtiment (Matériauthèque).

Les métiers de la mer

Groix doit bénéficier des investissements très importants dans les métiers de la mer effectués par Lorient Agglomération et la Région Bretagne. La Mairie demandera que Groix s'inscrive pleinement dans le pôle mer de l'agglomération et que soit étudiée la création d'activités halieutiques à Groix permettant d'élargir le pôle Mer de l'île.



3.2 Favoriser la mutation de services par les entreprises de Groix

Proposer aux entreprises de l'île de Groix de mutualiser des emplois en CDI de personnels aux compétences partageables (dans les domaines du secrétariat, de la comptabilité, de la réparation d'équipements de refroidissement ou de cuisine, de la logistique et du fret, de la communication et du marketing, etc.).

La commune ne crée pas ces emplois mais peut accompagner un groupement d'employeurs à :

- monter le cadre juridique de ces emplois partagés
- mettre à disposition des salles d'échanges entre entreprises, de rencontres professionnelles et de formation
- relayer l'information sur les besoins d'emplois des entreprises et sur les dispositifs de formation existant en lien avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) et les organismes de formation. Ce dispositif favorisera à la fois la création d'emplois qualifiés et dynamiques, contribuera à pérenniser l'activité économique dans l'île, à garder nos jeunes et à consolider la vie économique et sociale de Groix.

Créer un poste de Chargé.e de développement qui, fort.e de ses compétences et réseaux, viendra en appui des projets de la commune et des entrepreneurs locaux. afin d'accompagner l' élu.e chargé de ces sujets, ainsi que les acteurs-rices économiques. Cette mission permettra également d'accroître les échanges, l'entraide et la mutualisation de solutions avec les autres îles du Ponant, confrontées bien souvent aux mêmes difficultés qu'à Groix. Et ce afin de nous grouper pour obtenir de meilleurs soutiens du département, de la Région, de l'État et de l'Europe. Ce poste travaillera aussi étroitement avec AUDELOR, Agence de développement économique active sur le Pays de Lorient et la Technopôle.

proposition 4 : Revitaliser le Bourg et préserver les commerces de proximité

“ pourquoi la mairie n'a pas acquis la boucherie de Loïc pour que l'on garde une boucherie dans le bourg ?”

Instaurer le principe du maintien de destination des commerces du bourg en cas de cession.

Aménager les halles et leur pourtour pour en faire un espace de vente locale permanente mais aussi un centre de vie convivial pour tous les habitants.es.

Aménagements à étudier : rénovation du bâtiment (isolation, électricité-éclairage), tables permanentes, une meilleure sonorisation pour permettre des événements musicaux ou spectacles.

Revoir les accotements et sécuriser la circulation piétonne dans le bourg.



Repenser la circulation des différents usagers de la voirie dans le bourg et renforcer la signalétique sur la vitesse et les sens interdits pour éviter les accidents (hors saison comme en saison).

Améliorer et sécuriser les liaisons piétonnes entre Port Tudy et le bourg par un aménagement et une signalétique du sentier partant du parking du Pêcheur et allant jusqu'aux halles, ainsi qu'un développement de la signalétique pour le sentier partant du port par la côte d'Heno.

proposition 5 : préserver et consolider les services publics locaux

“ les services publics c'est important ; nous devons les garder à Groix et continuer à décider à Groix !”

Développer les services publics municipaux afin de les adapter à la demande :

- renforcer l'équipe de la médiathèque afin de revenir à une proposition d'activités attendues par les scolaires, les personnes âgées et le tout public
- adapter les horaires du Pôle Enfance pour répondre aux besoins des parents actifs
- étoffer et stabiliser l'équipe d'accompagnement des adolescents ;
- compléter les actions et les permanences spécialisées au sein de l'espace France Services.
- assurer la bonne gestion de l'ensemble des services publics communaux en écoutant chaque agent municipal (leur connaissance du terrain et leurs propositions seront une mine d'information).

Compléter l'audit social de l'EHPAD par un audit financier, nécessaires si l'on veut pouvoir conserver la maîtrise communale de sa gestion et améliorer ses services, son fonctionnement et son management, pour le bien-être des résidents et des personnels.

Nous lancerons une “Commission Projet EHPAD” ayant pour mandat sur six à huit mois de faire des propositions au Conseil Municipal et à la population, avant de prendre une décision sur sa gestion et ses services. Cette Commission associera toutes les parties prenantes : résidents et familles, personnels et direction, corps médical, autorités de tutelle, représentants du Conseil Municipal (majorité et opposition).

Développer les interventions des professionnels de santé et de l'aide sociale, notamment à destination des jeunes.

Entretien et remettre à niveau les équipements communaux tels que l'école de la Trinité, le complexe sportif et entretenir ou refaire la voirie (cf proposition 14 sur la mobilité) là où c'est nécessaire voire dangereux (à Kerlo par exemple).



proposition 6 : conforter et renforcer le pôle santé

**“ le pôle santé ça marche
plutôt bien, mais ils commencent déjà à être à l'étroit”**

La bonne santé d'une population ne se limite pas uniquement aux infrastructures médico-sociales, elle dépend aussi de l'environnement sportif, culturel, scolaire, associatif et du milieu dans lequel nous vivons. Son champ d'application va de la naissance jusqu'à la mort. En s'arrêtant uniquement sur les moyens mis en œuvre par la commune et par le Pôle Santé de Groix, on peut dire que l'île est bien dotée en termes d'infrastructures. Le personnel médical et paramédical est conséquent, que ce soit à titre public ou privé.

- Le « Pôle Santé de Groix » regroupe deux associations complémentaires : l'APSIB et l'ADASIG. La Maison de Santé pluridisciplinaire de Groix a été inaugurée en 2021. Elle regroupe en son sein, médecins, spécialistes vacataires, infirmier.res, kinésithérapeutes, orthophoniste, chirurgien-dentiste, ostéopathe, psychologue, ergothérapeute, pédicure-podologue, infirmier.re « Asalée » (Action de Santé Libérale en Équipe) dans le domaine de la prévention et des addictions. Deux secrétaires dédiées uniquement (en principe) à la partie médicale. La prise de rendez-vous est possible sur place, par téléphone ou en ligne. Le bâtiment est équipé également de 11 logements dont 9 logements sociaux, les 2 autres sont réservés aux médecins remplaçants et de garde.

- Face aux difficultés rencontrées par les populations insulaires, le groupe mutualiste VYV3 Bretagne (branche de la Mutualité Française) a créé l'Association pour la Permanence en Santé sur les Îles Bretonnes (APSIB) pour piloter le projet « Belles îles en soins ». Cette association a été créée en 2019, son siège est à Lorient. Elle fait suite à la sollicitation de l'ARS. Ainsi, au sein de l'établissement, travaillent salariés et libéraux.

- En plus de leurs consultations respectives, à la Maison de Santé, les médecins assurent la formation d'internes. Ils assurent à tour de rôle chaque mardi matin une consultation à l'Ehpad en fonction des besoins et à la demande des infirmier.res de l'établissement. - Parallèlement, l'Association des Professionnels de Santé de l'île de Groix (APSIG) existe depuis de nombreuses années. Cette structure a été remaniée en juin 2023 afin de redéfinir ses objectifs. Aujourd'hui l'ADASIG (nouveau nom de l'Association) intervient dans les domaines de la prévention, de l'éducation thérapeutique, des addictions et des maladies chroniques en s'appuyant sur une équipe pluri-disciplinaire. Ces actions ont lieu essentiellement à la maison médicale en partenariat avec d'autres structures telles que l'ARS, Cap autonomie santé, Les Semeurs de Santé. L'objet de l'association est de travailler ensemble à des projets communs dans l'intérêt des personnes usagers du système de santé de Groix et est garante de la mise en place du projet de santé. Elle assure cette mise en œuvre, dans l'objectif d'améliorer le travail de coordination ainsi que de promouvoir et soutenir des projets innovants dans le champ du sanitaire et du médico-social.

- Enfin, il existe à Groix des permanences d'assistantes sociales du conseil départemental et de l'ENIM.



Nos objectifs

- Garantir le bon fonctionnement des structures déjà existantes, en assurer une gestion saine et adaptée, et donc leur pérennité, en partenariat avec les autorités compétentes.
- Assurer un accès aux soins à tout public, en améliorant le transport sanitaire, la prise en charge de la dépendance, mais aussi des personnes décédées dans le contexte insulaire.
- Pérenniser et accompagner les projets actuels.
- Favoriser et appuyer les projets innovants en matière de santé publique, en fonction des besoins et des moyens.

Les propositions

- Améliorer la communication sur les différents services offerts par le Pôle Santé sur le site officiel de la mairie, accessible à tout public, pour mieux en faire profiter les habitants.
- Préserver la coexistence des activités libérales et salariées, dont le Pôle Santé de Groix est l'un des précurseurs et des garants et pour cela :
 - Remanier les locaux actuels, et rechercher des solutions d'agrandissement avec les autres financeurs (ARS, VYV3) afin d'accueillir de nouvelles spécialités, de rendre l'accueil plus discret, d'avoir une salle de réunion dédiée pour les personnels de santé, d'avoir plus de logements pour les personnels de santé remplaçants qui ne vivent pas sur l'île.
 - Travailler avec le Pôle Santé, l'Ehpad, les différents acteurs de la santé et les instances compétentes et décisionnaires, à la réalisation d'une chambre funéraire.
 - Développer, optimiser et harmoniser les échanges avec le secteur de la jeunesse et de la petite enfance.
 - Aider au recrutement chez les pompiers et la SNSM et inciter au partenariat avec les médecins pour leurs formations.
 - Travailler à aménager les horaires de bateaux afin d'avoir un départ plus tard pour éviter d'interrompre les consultations à 17h.



Partager Groix

proposition 7 : mettre la démocratie et la transparence au cœur de l'action municipale

“ pour une fois que l'on demande notre avis”

Création d'un rôle d'élue à la vie démocratique et à la transparence. Sa fonction sera d'assurer la continuité de la démarche engagée avant et pendant cette campagne, à savoir :

- l'information et la consultation des administré.e.s sur tous les sujets structurant la vie locale (stratégie budgétaire, urbanisme, logement, aménagement, EPHAD, transport, aides sociales, etc.), notamment grâce à une visite annuelle par village, pour recenser les attentes en matière d'aménagements, mais aussi par une réunion publique de l'équipe municipale à mi-mandat.
- la mise en place d'outils impliquant les habitants, entreprises et associations dans la vie municipale (doléances, signalements, consultation, délégation, etc.). Et ce par un tableau d'affichage en mairie, un bulletin municipal, un espace de consultation en ligne, etc.
- la sollicitation de personnes ressources (professionnels de l'environnement, du bâtiment, de l'urbanisme, de la santé, du soin, des relations sociales, habitant.e.s, etc.) pour éclairer les prises de décisions.
- la transparence vis-à-vis de l'opposition en amont et en aval de toutes les décisions prises. Et ce en donnant les moyens de fonctionnement aux élu.es de l'opposition et veiller à un dialogue apaisé.

Consultations régulières des jeunes, par l'installation d'un Conseil des 10-16 ans extra municipal (véritable “Conseil des Générations futures”). Une fois par mois, un.e de ses représentant.e viendra mettre en débat un sujet au conseil municipal. Notre volonté est de remettre ainsi l'avenir de Groix au cœur de notre politique, de faire émerger les attentes des jeunes et nous aider à mieux y répondre.

Assurer une permanence hebdomadaire d'un.e élu.e pour les citoyen.nes et accueillir chaque année les nouveaux résidents au cours d'un moment convivial et d'information sur l'île.



proposition 8 : sécuriser l'avenir et la maîtrise communale de Port Tudy

“ Si c'est la Compagnie des ports qui prend la concession, on pourra plus faire ce qu'on veut sur le port et en plus on paiera plus cher nos emplacements”

Conserver impérativement la gestion communale du Port

(propriété de la Région Bretagne) à l'issue de la fin de la concession en 2027. Et ce afin d'éviter que les décisions soient prises par la Compagnie des Ports (société publique locale essentiellement axée sur la plaisance et très peu sur la pêche) ce qui aurait pour conséquence notamment une très forte augmentation des tarifs et une perte de maîtrise du port.

Assurer l'avenir du port et améliorer ses usages

Un Plan Pluriannuel d'Investissement intégrant la rénovation du bâti et des infrastructures portuaires en intégrant, si possible, du logement.

L'amélioration du trafic et la sécurisation des nombreux piétons sur le port. Pour cela, nous étudierons la faisabilité du transfert de l'emport et le stockage des marchandises.

Une étude de faisabilité d'une aire de carénage à Groix ou la tarification à taux réduit sur les aires de carénage de Lorient pour les Groisillons.

La valorisation du patrimoine maritime en lien avec l'éco-musée, par la mise en place de parcours de découverte du passé du port, par l'aide à la restauration de vieux gréements groisillons, par le soutien aux initiatives locales de valorisation du patrimoine.

Le soutien du label « PORT PROPRE ».

La consolidation du quai de Locmaria : nous lancerons une étude pour les travaux nécessaires, tenant compte de l'érosion de la côte et du réchauffement climatique générant des épisodes de tempête plus fréquents et plus violents qu'avant.

La création d'une signalétique sur le port pour indiquer les chemins piétonniers (escalier vers la côte d'Heno, chemin creux partant du parking du pêcheur et allant jusqu'aux halles).

Dans le cadre des discussions avec l'Agglomération concernant la desserte en bus, nous demanderons qu'une ligne régulière desserve le port et tous les villages 7 jours sur 7.

La modification du règlement intérieur du port afin d'autoriser l'hébergement sur son propre bateau.

L'aménagement des accotements sur les routes à fort trafic, notamment sur la rue du Général De Gaulle, sur la route de Port Mélite, et celle de la Marine, pour sécuriser la circulation douce.

Réunir le Conseil Portuaire

aussi souvent que nécessaire pour maintenir un dialogue avec la région, au minimum une fois par an.



proposition 9 : Une politique pour la jeunesse ambitieuse et inclusive

“ les adolescents, il faut être attentifs quand ils quittent Groix pour aller au Lycée”

Faire de Groix une île où grandir, apprendre et s'épanouir est possible pour tous.

Cela passe par améliorer :

- la Démocratie Participative : en lien avec le Conseil des 10-16 ans, nous mettrons en place des rencontres directes avec les adolescent.e.s pour recueillir leur parole et adapter les actions à leurs besoins réels.
- la professionnalisation de l'accueil : Nous consoliderons progressivement l'accueil des adolescent.e.s par le recrutement de personnels qualifiés (éducateur.rice ou animateur.trice) sur des contrats titulaires à temps plein et non précaires, en concertation avec la Maison des Adolescents de Lorient.
- l'offre des infrastructures et des services adaptés à la vie insulaire, tels que :
 - améliorer le lien avec le Continent : nous négocierons une adaptation des horaires de bateaux le mercredi pour faciliter l'accès aux activités (culturelles, sportives, médicales) sur le continent;
 - accroître l'offre d'activités : nous diversifierons les propositions culturelles et sportives, en mettant l'accent sur les activités nautiques (godille, vieux gréements, voile), mais aussi un café numérique (intergénérationnel) pour assurer un usage sécurisé, éducatif et récréatif.
- la Vie des Familles et Accueil de l'Enfance

Améliorer le quotidien des parents pour permettre de vivre et travailler sur l'île tout au long de l'année

Cela passe par améliorer :

- la Mobilité et la Sécurité
 - Transport Scolaire : nous créerons un véritable service de transport scolaire coordonné (bus partagé) pour tous les élèves, du primaire au collège.
 - Sécurisation des entrées et sorties d'écoles : nous travaillerons à l'aménagement de la voirie devant les écoles de façon à sécuriser les entrées et sorties des écoliers, mais aussi pour sécuriser les parcours à pied ou à vélo entre école et domicile.



- les Services de Proximité
 - Adaptation des horaires : nous élargirons l'amplitude horaire du pôle enfance pour mieux correspondre aux rythmes des parents travailleurs.
 - Lieu de rencontre (parc avec structure de jeux) : nous créerons un espace dédié à la socialisation des enfants et aux échanges entre parents, favorisant l'intégration des nouveaux arrivants.

proposition 10 : Une soutien aux associations sportives

“Le gymnase, il fuit”

De nombreuses associations proposent aux habitants des activités sportives variées : nautiques, en plein air, en salle, et pour tous les âges. Ces activités ludiques sont aussi essentielles au maintien en bonne santé. Les locaux mis à disposition par la ville pour la pratique de ces activités sont dans un état vétuste qui nécessite une rénovation lourde. L'offre de locaux doit aussi être élargie.

Soutenir ces associations

A travers des rencontres régulières et en organisant annuellement un forum des sports pour permettre aux habitants de mieux connaître les activités proposées.

En facilitant l'ouverture et la pratique de nouvelles activités sportives.

Rénover notre complexe sportif

Le gymnase, qui est aussi le lieu pour la pratique sportive scolaire, ainsi que le dojo, doivent faire l'objet de travaux de réhabilitation.

- Le remplacement de l'éclairage et l'installation de panneaux photovoltaïques permettront de diminuer les coûts de fonctionnement du gymnase.
- L'extension du dojo sera étudiée.
- Enfin, les espaces extérieurs qui permettent une pratique sportive libre (parcours sportif, citystade) seront également rénovés.

Favoriser la pratique des activités nautiques par tous les groisillons :

voile légère, vieux gréements, plongée sous-marine, nœuds en partenariat avec les associations locales.



proposition 11 : La vie culturelle et associative au cœur de Groix

“nous avons besoin d’une mairie partenaire, ouverte au dialogue, claire dans sa politique”

La vie associative à Groix est riche (83 associations) ; elle est précieuse par l’éventail impressionnant des activités proposées, et des publics touchés. Elle est aussi indispensable au maintien d’un lien social fort et solidaire entre les habitants, toutes générations et toute l’année. Enfin elle est partie intégrante de l’image de Groix et de son attractivité pour les actifs comme pour les personnes de passage.

Les consultations publiques organisées par Groix 2026 Nouveau Cap, comme l’émission organisée début janvier 2026 par Radio Balise ont permis une première phase de “prise de pouls” des associations de l’île.

Les constats convergent sur :

- une politique municipale sans direction claire, parfois erratique (mise à disposition des salles) et sans interlocuteur dédié ni visibilité;*
- une grande hétérogénéité des soutiens (de la subvention rediscutée chaque année à la mise à disposition d’un bâtiment neuf) ;*
- le souhait d’un lieu dédié aux associations ;*
- la volonté de mener des actions en commun entre associations*
- le souhait de ne pas laisser Fort Surville sans projet.*

Sur cette base une priorité majeure du programme de Groix 2026 Nouveau CAP sera le soutien au développement de l’activité associative.

Sur la durée du mandat 2026/2031, les actions suivantes seront mises en oeuvre:

1. un doublement du soutien à la vie associative sur l’île (politique de subventions, mise à disposition de locaux et de moyens,...)
2. la co-construction avec les associations, les professionnels, les élus et les habitants d’un projet de Maison des associations, permettant de définir la vocation de ce lieu, le programme d’activité, sa localisation (Port Lay ?) et les règles de mise à disposition et d’utilisation;
3. la contractualisation sur trois ans du soutien aux associations les plus importantes qui le souhaitent, sur la base des projets présentés. Cette contractualisation partenariale leur permettra d’avoir la visibilité nécessaire aux projets importants. Elle se fera sous la forme de Convention d’objectifs de façon à respecter strictement les règles de l’annualité budgétaire qui s’imposent à la commune
4. la nomination d’un ou d’une adjoint.e dédié.e à la vie associative et la mise en place d’un Conseil Local de La Vie Associative, de façon à permettre un dialogue régulier entre associations et élus municipaux autour de la vie associative groisillonne.



5. Faire vivre les villages Idée-force : Chaque habitant·e·s peut être acteur·ice de la vie culturelle. La culture devient un levier de proximité et de responsabilisation.

- Faciliter la délocalisation de projets et d'évènements pour développer l'animation dans les villages.

- La mairie conçoit un appel à propositions culturel, ouvert à tous qui permettra de façon démocratique, l'organisation chaque année d'un événement communal conçu par et pour les habitant·e·s.

6. Revaloriser le patrimoine de l'île en l'intégrant dans la vie culturelle actuelle. Relancer l'attractivité du musée et la médiathèque en repensant leurs usages :

- Analyser la fréquentation du musée et de la médiathèque.

- Identifier les forces et les faiblesses du musée et de la médiathèque en concertation avec le personnel et les acteur·ices qui les font vivre (établissements scolaires, associations...)

- Engager une réflexion sur le devenir du musée et de la médiathèque pour que ces lieux deviennent le cœur battant de la vie culturelle d'aujourd'hui tout en valorisant le patrimoine groisillon

- Se rapprocher de la mairie de Colombes pour réfléchir ensemble à un projet d'avenir pour Fort Surville, en lien avec Lorient Agglomération. Cette réflexion pourra s'appuyer sur les premiers travaux menés à Groix par l'équipe rennaise du laboratoire de recherche Lost&Find.



Protéger Groix

proposition 12 : se mobiliser pour préserver un patrimoine vivant exceptionnel

“On est pour l'extension de la Réserve mais on ne veut pas vivre sous cloche”

- a. Soutenir l'agrandissement de la Réserve Naturelle Nationale (RNN) François Le Bail, validée par le Comité Scientifique, et ses efforts de préservation de l'estran, des landes et pelouses littorales, ainsi que des espèces vulnérables (l'Azuré du Genêt de Bretagne, la libellule Agrion de Mercure et le coléoptère des sables Grande Nébrie), en concertation avec les habitants.
- b. S'accorder sur une Maison de la biodiversité au sein de la maison des Douanes au port (en concertation avec la Réserve, Lorient Agglomération, l'office du Tourisme, et les associations environnementales)
- c. Défendre l'abeille noire, espèce pollinisatrice endémique de l'île, très menacée par le frelon asiatique (perte $\pm$ 80% des colonies dans l'hiver 2025/2026). Ainsi, la commune apportera une aide aux éleveurs pour défendre leurs ruches (avec le soutien de la Région et de la DREAL), à une campagne d'informations publiques sur le frelon et son contrôle, aux actions pour réduire les friches où nichent les frelons (sous réserve de l'avis de la Réserve) et aux initiatives favorisant le développement des insectes pollinisateurs.
- d. Préserver la santé et la qualité des eaux et du milieu marin. En se mobilisant pour contrôler la zone de déversement des boues du continent, en soutenant les suivis sur la qualité des herbiers marins et du littoral (qu'ils soient intégrés ou non dans le périmètre de la future réserve), en aidant le laboratoire du plancton à Groix à élargir son champ de recherches et de surveillance en matière d'études et de suivis de la qualité des eaux et de la biodiversité marine.
- e. Réfléchir à une protection des herbiers de Zostères et à une réglementation sur les mouillages forains, en concertation avec l'AUMIG et les pêcheurs côtiers.



proposition 13 : sécuriser la ressource en eau potable “Il faut être prêt à affronter ce que nous avons déjà vécu”

Les réserves d'eau douce sont essentielles pour notre vie sur l'île. Les contraintes climatiques (sécheresses récurrentes) et touristiques (fortes consommations saisonnières) peuvent menacer l'avenir de cette ressource vitale. Aussi, pour en assurer sa résilience à long terme,

Nous proposons :

La création d'un Ambassadeur communal dédié à la ressource en eau douce auprès de l'agglomération. Ses missions seraient les suivantes :

- informer la population sur les risques de sécheresse et de pollutions du réseau et suivre l'évolution de la ressource et de la consommation, en lien avec le service Eau & Assainissement de Lorient Agglomération ;

sensibiliser la population et les enfants des écoles aux économies d'eau au moyen d'ateliers, de conseils, et de visites sur le terrain

- aider à la gestion et préservation des 27 lavoirs et 28 fontaines, véritables trésors de Groix, en liaison avec les habitants des villages et l'équipe des espaces naturels de la commune (mise en place possible de pompe manuelle, remises en état, entretien, etc)
- proposer des animations autour des lavoirs et de fontaines, en lien avec l'Écomusée.

Renforcer la concertation avec le service Eau & Assainissement de Lorient Agglomération sur :

- La gestion des boues qui s'accumulent dans le barrage, malgré des vidanges partielles en hiver : prévoir le curage du barrage lors de la prochaine sécheresse aiguë ?

- La gestion des trois captages de fond de vallon (Port Lay, Kerlard et Kermouzouet), censés ré-alimenter le barrage en période de forte sécheresse. Or, ces deux derniers réseaux ne sont plus en état de fonctionnement, et un pompage excessif du seul captage de Port Lay peut entraîner une salinisation de l'eau pompée. Il serait judicieux de prévoir dès à présent la remise en fonction de la pompe et des canalisations entre a minima, l'étang de Kerlard et le barrage – celles de Kermouzouet sont déjà reliées à l'usine de potabilisation de Créhal.

- Le suivi de la mise en place de trois piézomètres (petits forages), promis pour 2026 et destinés à surveiller la qualité des eaux souterraines arrivant aux deux forages de Kerdurand et provenant d'anciens tas de broyats d'ordures ménagères et de la déchetterie

- Un enlèvement de ces tas de broyats est-elle envisageable avec l'aide de financements publics ?

La pertinence d'un processus de potabilisation de l'eau distribuée par l'usine de Crehal (Véolia) plus « naturel » et moins dépendant de l'industrie pétrochimique.



proposition 14 : favoriser la mobilité douce et sécuriser les piétons

“La coexistence entre les différents usagers ne fonctionne pas bien, et pas seulement l'été”

Mettre en place un plan pluriannuel d'entretien et de réfection de la voirie.

Créer des accotements sur les routes où le trafic est important.

Négocier un service de transport en commun régulier sur l'ensemble de l'île en concertation avec l'Agglomération.

Remplacer au fur et à mesure tous les véhicules de la mairie par des véhicules électriques.

Améliorer les pistes cyclables existantes (suppression des poteaux et des angles droits).

Construire des nouvelles pistes en utilisant les chemins existants et en les aménageant avec du stabilisé perméable et non polluant, après concertation avec le collectif regroupant les usagers du vélo à Groix, les loueurs de vélo et les agriculteurs.

Augmenter le nombre de portiques à vélo (voire de places pour les stationner), aux abords des plages, afin d'éviter que la flore soit écrasée.

